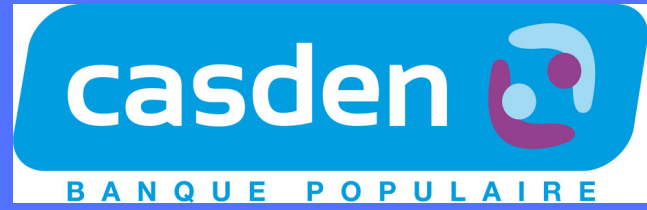


**ACTION D'ÊTRE ÉCONOME DANS LA DÉPENSE, DE METTRE
DE L'ARGENT DE CÔTÉ DANS UN BUT PARTICULIER. C'EST
AUSSI CE QUE L'ON A ÉCONOMISÉ.**



EPARGNE



TAUX D'INTÉRÊT

PRÊT OU D'UN EMPRUNT FIXE LA RÉMUNÉRATION DU CAPITAL PRÊTÉ (EXPRIMÉE EN POURCENTAGE DU MONTANT PRÊTÉ) VERSÉ PAR L'EMPRUNTEUR AU PRÊTEUR.



CRÉDIT



**MISE À DISPOSITION D'ARGENT SOUS FORME DE PRÊT, CONSENTIE
PAR UN CRÉANCIER (PRÊTEUR) À UN DÉBITEUR (EMPRUNTEUR).**